

Consultation du dossier étudiant et durée de conservation des données

Par **Karl57**, le 11/08/2020 à 23:47

Bonjour,

J'aurais aimé savoir combien de temps les Universités conservent les données des dossiers étudiants (en particulier les diplômes et relevés de notes).

Suite à des recherches, j'ai cru comprendre que les données devaient théoriquement être conservées 50 ans. Mais je crois qu'il s'agit juste des informations générales, et je ne sais pas ce qu'il en est de certaines données précises, comme les relevés de notes par exemple.

Par ailleurs, je ne sais pas non plus ce qu'il en est dans la pratique. Même si des délais de conservation existent bel et bien, sont-ils effectivement respectés par les administrations des Universités ?

Si quelqu'un ou quelqu'une a réponse à ces questions...